

Procédure de passe et dispositif d'école. Qu'est-ce qu'un dispositif ?¹

Mon intervention portera sur la définition du terme dispositif et son usage. C'est un concept de Michel Foucault, développé par Gilles Deleuze et Giorgio Agamben. Cet apport conceptuel de la philosophie (politique) peut-il contribuer à éclairer son usage dans notre champ analytique ? Ce sera un exercice pratique de transversalité entre ces deux champs.

Dans le document préparatoire aux travaux du colloque « La passe aujourd'hui² », on peut lire ceci :

La Proposition de 67 complète la fondation de l'EPF en traitant la question, laissée en attente en 1964, de la « qualification » d'une psychanalyse comme didactique : le nom de psychanalyste est à régler sur le discours qui l'a produit, sur la cure qui a permis un changement de position subjective au regard du savoir et de l'objet.

La Proposition instaure un lien institutionnel, et donc un discours, qui permet de reconnaître ce passage où a pu se former le psychanalyste. Car il faut un dispositif dont le réel puisse toucher au réel en jeu dans ce passage, pour tenter de lever la méconnaissance de lui-même que produit ce réel, pour en reconnaître et en nommer quelque chose. La fonction passeur est nécessaire pour toucher à ce réel.

L'enjeu, toujours actuel, de la structure du dispositif proposé par Lacan est double. La passe permet à un passant de lire, pour lui et pour d'autres, les coordonnées du passage, dans sa cure, à cette autre position subjective ; en cernant la béance de l'acte, il permet d'en éclairer le défaut à l'endroit du savoir et engage à en nommer le réel.

Ainsi, l'adresse à d'autres d'une lecture après coup de l'acte et la nomination de cet acte fondent-elles la possibilité de l'école comme communauté d'expérience. Dès lors, l'école peut présentifier la psychanalyse au monde comme praxis éclairée, comme lien social inédit, comme discours.

Aucune réglementation, aucune autre institution ne peuvent assurer la garantie que produit ce mode-là de présentification de la psychanalyse au monde.

¹ Intervention à la réunion publique du collège de la passe à Paris, le 22 mars 2014.

² *La passe aujourd'hui. La proposition du 9 octobre 1967 sur le psychanalyste de l'École en 2007*, Le Mesnil-sur-l'Estrée, CPI, 2008. Colloque organisé à Paris les 6 et 7 octobre 2007 par l'EpSF et La lettre lacanienne, une école de la psychanalyse.

À la lecture de ce texte, on s'aperçoit que le terme dispositif s'est substitué à celui de procédure, utilisé par Lacan : « Une procédure pour la passe³ » (annexe à la version orale de la proposition du 9 octobre 1967). Que veut dire cette substitution ?

En termes juridiques (droit) une procédure, c'est l'ensemble des règles juridiques à suivre requises pour la validité d'un acte (marche à suivre, façon de procéder) ; un dispositif, c'est la partie finale d'un jugement, d'une loi qui contient la décision et les dispositions pratiques. Dispositif peut aussi avoir une acception militaire (dispositif de sécurité, de défense), une acception technique (manière d'agir d'un appareillage). L'analyse de ce terme, ou « Qu'est-ce qu'un dispositif ?⁴ » par Gilles Deleuze et Giorgio Agamben⁵, renvoie au concept de dispositif chez Michel Foucault que je me propose de vous présenter.

Le terme « dispositif » apparaît chez Foucault dans les années 1970 et désigne au départ des opérateurs matériels de pouvoir, c'est-à-dire des techniques, des stratégies et des formes d'assujettissement mises en place par le pouvoir. Foucault insiste davantage sur les mécanismes de domination ou dispositifs que sur l'édifice juridique de la souveraineté ou des appareils d'État (de haut en bas). Les dispositifs sont de nature hétérogène, il s'agit tout autant de discours que de pratiques, d'institutions que de tactiques mouvantes, on aura donc des dispositifs de pouvoir, de savoir, disciplinaires, de sexualité.

L'apparition du terme dispositif chez Foucault serait probablement liée à son utilisation par Deleuze et Guattari dans l'Anti-Œdipe⁶. Foucault dans sa préface y remarque « les notions en apparence abstraites de multiplicités, de flux, de dispositifs et de branchements ». Dispositif recevra une acception de plus en plus large et plus précise jusqu'à faire l'objet d'une théorisation complète après *La Volonté de savoir*⁷, où l'expression « dispositif de sexualité » est centrale.

³ J. Lacan, « Une procédure pour la passe », *Ornicar ?* n° 37, avril-juin 1986, pp. 7-12.

À lire sur : www.psicanaliseenfilosofia.com.br/acervo/uneprocedurepouirlapasse.doc

⁴ G. Deleuze, « Qu'est-ce qu'un dispositif ? », *Michel Foucault philosophe, rencontre internationale, Paris 9-11 janvier 1988*, Paris, Seuil, coll. Des travaux, 1989, p. 185.

⁵ G. Agamben, *Qu'est-ce qu'un dispositif*, Paris, Payot & Rivages, coll. Poche, 2007.

⁶ G. Deleuze, F. Guattari, *Capitalisme et schizophrénie. L'Anti-Œdipe*, Paris, Éditions de minuit, coll. Critique, 1972.

⁷ M. Foucault, *Histoire de la sexualité 1, La volonté de savoir*, Paris, Galimard, 1976.

Dans l'entretien qu'il donne à *Ornicar ?*, à la question d'Alain Grosrichard : « Quel est pour toi le sens et la fonction méthodologique de ce terme dispositif ? », Foucault répond :

Ce que j'essaie de repérer sous ce nom, c'est premièrement un ensemble résolument hétérogène, comportant des discours, des institutions, des aménagements architecturaux, des décisions réglementaires, des lois, des mesures administratives, des énoncés scientifiques, des propositions philosophiques, morales, philanthropiques, bref : du dit aussi bien que du non-dit, voilà les éléments du dispositif. Le dispositif lui-même, c'est le réseau qu'on peut établir entre ces éléments.

Deuxièmement, ce que je voudrais repérer dans le dispositif, c'est justement la nature du lien qui peut exister entre ces éléments hétérogènes. Ainsi, tel discours peut apparaître tantôt comme programme d'une institution, tantôt au contraire comme un élément qui permet de justifier et de masquer une pratique qui, elle, reste muette, ou fonctionner comme réinterprétation seconde de cette pratique, lui donner accès à un champ nouveau de rationalité. Bref, entre ces éléments, discursifs ou non, il y a comme un jeu, des changements de position, des modifications de fonctions, qui peuvent, eux aussi, être très différents.

Troisièmement, par dispositif, j'entends une sorte — disons — de formation, qui, à un moment historique donné, a eu pour fonction majeure de répondre à une urgence. Le dispositif a donc une fonction stratégique dominante. Cela a pu être, par exemple, la résorption d'une masse de population flottante qu'une société à économie de type essentiellement mercantiliste trouvait encombrante : il y a eu là un impératif stratégique, jouant comme matrice d'un dispositif qui est devenu peu à peu le dispositif de contrôle, assujettissement de la folie, de la maladie mentale, de la névrose⁸.

La notion de dispositif remplace peu à peu celle d'épistémè de *Les mots et les choses* (1966). L'épistémè est un dispositif spécifiquement discursif, alors que le « dispositif » au sens où Foucault l'emploiera dix ans plus tard contient également des institutions et des pratiques, c'est-à-dire « tout le social non-discursif ». L'épistémè désigne un ensemble de rapports liant différents types de discours et correspondant à une époque historique donnée, « ce sont tous ces phénomènes de rapports entre les sciences ou entre les différents discours scientifiques qui constituent ce que j'appelle épistémè d'une époque ». Il s'agit de montrer comment toute pensée se distribue à chaque époque selon des règles contraignantes

⁸ « Le jeu de Michel Foucault », *Ornicar ?* n° 10, juillet 1977, pp. 62-93.

d'organisation, quel que soit son objet d'étude (l'échange des richesses, le monde naturel ou les langues).

À la Renaissance, les savoirs s'organisent selon la logique des ressemblances : connaître c'est établir entre les choses des rapports d'analogie ou de similitude (la noix et le cerveau). À l'Âge classique, au contraire, connaître c'est selon l'ordre des identités et des différences. À l'Époque moderne, le régime de vérité devient anthropologique, l'homme doit devenir l'objet privilégié des savoirs parce qu'il en constitue en même temps la source : c'est par la connaissance de l'homme qu'on peut connaître mieux encore tous les objets offerts à sa connaissance. La clé du savoir serait dans une certaine « nature humaine », dont Michel Foucault prédit la mort prochaine.

L'abandon de la notion d'épistémè correspond au déplacement de l'intérêt de Foucault, d'objets strictement discursifs à des réalités non-discursives, à des pratiques, des stratégies, des institutions.

Dans *Les mots et les choses*, en voulant faire une histoire de l'épistémè, je restais dans une impasse. Maintenant, ce que je voudrais faire, c'est essayer de montrer que ce que j'appelle dispositif est un cas beaucoup plus général de l'épistémè. Ou plutôt que l'épistémè, c'est un dispositif spécifiquement discursif, à la différence du dispositif qui est, lui, discursif et non-discursif, ses éléments étant beaucoup plus hétérogènes⁹.

À partir des années 1970, Foucault se tourne vers l'étude des techniques de pouvoir. Il s'agit alors d'étudier les styles de gouvernementalité par lesquels on nous fait obéir. Le « pouvoir de souveraineté » est la forme la plus ancienne. Il s'agit d'un pouvoir qui procède par prélèvements et réquisitions discontinus : on exige des journées de travail, on prélève une part des moissons, on expose la vie des sujets dans la guerre. La loi constitue la principale modalité d'exercice de ce pouvoir. La loi, c'est un décret autoritaire qui ordonne et interdit et exige la soumission. Cette forme, que l'État continue à maintenir, s'est trouvée débordée à partir des XVII^e et XVIII^e siècles par ce que Foucault nomme un « bio-pouvoir ». Ce bio-pouvoir porte sur la vie même des corps, sur lesquels on exerce un contrôle continu et non plus sur des secteurs d'activités des sujets auxquels on impose des contraintes discontinues.

⁹ « Le jeu de Michel Foucault », *Ornicar* ? n° 10, *op. cit.*

La discipline (*Surveiller et punir*, 1975) exerce ce bio-pouvoir sur le corps des individus, par une série de techniques par lesquelles on investit l'existence des individus afin d'en extraire le maximum de forces utiles et de leur faire adopter des comportements prévisibles par des exercices, des sanctions, des répartitions spatiales adaptées, afin d'obtenir un corps docile, efficace, des gestes réglés. Ces techniques sont mises en œuvre dans les grandes institutions d'encadrement : usine, armée, école, et la prison bien entendu.

La bio-politique, de son côté (*La volonté de savoir*, 1976) se distingue des disciplines par son objet, la population, et non plus le corps des individus. Il s'agit alors de réguler la vie — importance de la médecine, croissance démographique, niveau de santé général, contrôle du milieu — afin de renforcer la puissance globale de l'État.

La sexualité (*Histoire de la sexualité* t. 1, 1976, t. 2 et 3, 1984) devient dans ce dispositif de bio-pouvoir un objet privilégié de surveillance disciplinaire des corps et instrument de régulation des populations. Le pouvoir n'a plus la fonction de donner la mort mais de discipliner les corps, de les faire vivre, d'optimiser leurs potentialités et de les laisser mourir.

La conception originale du pouvoir désigne pour Foucault, à l'opposé de la sphère d'action répressive étatique, des techniques conçues pour gouverner la conduite des hommes, supposant la production de discours de vérité et l'invention de machines (panoptique de Bentham). Le pouvoir produit : il produit des savoirs, des identités et des comportements, des corps et des plaisirs nouveaux, des réalités nouvelles (le marché, la sexualité...). Ces formes nouvelles de pouvoir débouchent sur l'étude de la norme. La norme s'oppose à la loi (*cf. supra*) en ce qu'elle ne fixe pas autoritairement pour l'individu des identités statutaires ou des interdits infranchissables, mais propose des schémas de comportement et des moyennes statistiques auxquels chacun doit constamment se rapporter pour se trouver normal (but de l'évaluation). C'est par la médecine, et plus largement par les sciences humaines que s'accomplit cette normalisation des existences.

Gilles Deleuze présente la philosophie de Michel Foucault comme une analyse des « dispositifs » concrets. Deleuze définit le dispositif comme un ensemble multilinéaire composé de courbes de visibilité et de courbes d'énonciation, ce sont des machines à faire voir et à faire parler. Chaque dispositif a son régime de lumière faisant naître et disparaître

l'objet qui n'existe pas sans elle. Chaque dispositif a également des régimes d'énoncés que les énonciations font naître. Un dispositif comporte aussi des lignes de force, c'est la dimension du pouvoir intérieure au dispositif, comme le pouvoir elle se compose avec le savoir. Enfin, le dispositif a aussi des lignes de subjectivation. Une ligne de subjectivation est un processus, une production de subjectivité dans un dispositif : elle doit se faire, pour autant que le dispositif le laisse ou le rend possible. C'est une ligne de fuite. C'est un processus d'individuation qui porte sur des groupes ou des personnes et se soustrait des rapports de force établis comme des savoirs constitués : une sorte de plus-value. Il n'est pas sûr, dit Deleuze, que tout dispositif en comporte (Passe).

Les objets visibles, les énoncés formulables, les forces en exercice, les sujets en position sont comme des vecteurs ou des tenseurs. Savoir, Pouvoir et Subjectivité, les trois grandes instances distinguées successivement par Foucault sont des chaînes de variables qui s'arrachent les unes aux autres.

Démêler les lignes d'un dispositif dans chaque cas, c'est dresser une carte, cartographier, c'est le « travail sur le terrain ». C'est en cela que consiste l'analyse d'un dispositif.

Pour Deleuze les dispositifs ont donc pour composantes des lignes de visibilité, des lignes de force, d'énonciation, de subjectivation, des lignes de fêlure, de fissure, de fracture qui toutes s'entrecroisent et s'emmêlent, et dont les unes redonnent les autres, ou en suscitent d'autres, à travers des variations ou même des mutations d'agencement. Cela a deux conséquences pour la philosophie des dispositifs.

- La première c'est la répudiation des universaux. L'universel n'explique rien, c'est lui qui doit être expliqué. Chaque dispositif est une multiplicité dans laquelle opèrent des processus singuliers en devenir, distincts de ceux qui opèrent dans un autre. Il n'y a aucune universalité du vrai : la vérité, dit Deleuze, désigne l'ensemble des productions qui se font à l'intérieur d'un dispositif. Les lignes qui composent les dispositifs affirment des variations continues. Il n'y a plus d'universaux, c'est-à-dire qu'il n'y a plus que des lignes de variation. Les termes généraux sont des coordonnées qui n'ont pas d'autre sens que de rendre possible l'estimation d'une variation continue (diagramme singulier).

- La seconde conséquence d'une philosophie des dispositifs est un changement d'orientation qui se détourne de l'Éternel pour appréhender le nouveau. Tout dispositif se définit ainsi par sa teneur en nouveauté et

créativité qui marque en même temps sa capacité de se transformer, ou déjà de se fissurer au profit d'un dispositif de l'avenir, à moins au contraire d'un rabattu de force sur ses lignes les plus dures, les plus rigides, les plus solides.

Deleuze ajoute qu'en tant qu'elles s'échappent des dimensions de savoir et de pouvoir, les lignes de subjectivation semblent particulièrement capables de tracer des chemins de création, qui ne cessent d'avorter, mais aussi d'être repris, modifiés, jusqu'à la rupture de l'ancien dispositif (subjectivations différentes grecques, chrétiennes, modernes). Nous appartenons à des dispositifs et nous agissons en eux. Dans tout dispositif, il convient de démêler les lignes du passé récent et celles du futur proche, la part de l'archive et celle de l'actuel, la part de l'histoire et celle du devenir, les lignes de sédimentation et celles de créativité.

Giorgio Agamben, quant à lui, donne une généralité plus grande à la classe des dispositifs de Foucault. Il appelle dispositif tout ce qui a, d'une manière ou d'une autre, la capacité de capturer, d'orienter, de déterminer, d'intercepter, de modeler, de contrôler et d'assurer les gestes, les conduites, les opinions et les discours des êtres vivants. Pas seulement les prisons, les asiles, les écoles, le *panopticon*, la confession, les usines, les mesures juridiques dont l'articulation avec le pouvoir est évidente, mais aussi le stylo, les ordinateurs, le téléphone portable, la philosophie, la littérature, le langage, l'écriture. Pour lui, il y a deux classes : les êtres vivants (ou les substances) et les dispositifs. Entre les deux, comme tiers, les sujets.

Le sujet est ce qui résulte de la relation, et pour ainsi dire, du corps à corps entre les vivants et les dispositifs. La phase extrême du capitalisme dans laquelle nous vivons est une gigantesque accumulation et prolifération de dispositifs. Le dispositif est avant tout une machine qui produit des subjectivations et c'est par quoi il est aussi une machine de gouvernement. Les dispositifs actuels du capitalisme n'agissent plus par la production d'un sujet mais bien par des processus de désobjectivation. Aujourd'hui, selon Agamben, les processus de subjectivation et de désobjectivation semblent devenir réciproquement indifférents et ne donnent plus lieu à la recomposition d'un nouveau sujet. Exemples : celui qui se laisse prendre dans le dispositif du téléphone portable n'acquiert pas une nouvelle subjectivité mais seulement un numéro qui permettra de le contrôler ; le spectateur devant son poste de télévision deviendra le zappeur anonyme qui sera inclus dans un indice d'audience.

Les sociétés contemporaines seraient des corps inertes traversés par de gigantesques processus de désubjectivation auxquels ne répondrait aucune subjectivation réelle. La conséquence est l'éclipse de la politique qui supposait des sujets et des identités réels (le mouvement ouvrier, la bourgeoisie...) et le triomphe de l'économie, c'est-à-dire une pure activité de gouvernement qui ne poursuit rien d'autre que sa propre reproduction. Plus les dispositifs nous envahissent et disséminent leur pouvoir dans tous les secteurs de notre existence, plus le gouvernement se trouve face à un citoyen insaisissable qui semble d'autant plus se soustraire à sa prise qu'il s'y soumet avec docilité. Ce citoyen est considéré comme un terroriste potentiel d'autant plus qu'il se soumet aux activités de contrôle. Caméras de vidéosurveillance, dispositifs biométriques... Aux jeux de l'autorité, rien ne ressemble plus à un terroriste qu'un homme ordinaire !

Que faire de tout cela ? Comment le concept de dispositif de Foucault peut-il être utilisé en ce qui concerne la procédure de la passe ? Si pour Foucault l'histoire c'est l'histoire des dispositifs, pourrait-on dire que l'histoire des associations analytiques lacaniennes est celle des dispositifs de passe ?

Rappelons la définition de Foucault : un dispositif est « un ensemble hétérogène comportant des discours, des institutions, des aménagements architecturaux, des décisions réglementaires, des lois, des mesures administratives, des énoncés scientifiques, des propositions philosophiques, morales, philanthropiques, bref du dit aussi bien que du non-dit [...]. Le dispositif, c'est le réseau qu'on peut établir entre ces éléments. »

Il faut interroger la nature des différents dispositifs ainsi que leur fonction stratégique. Chaque association, école aurait-elle son dispositif particulier et quelle fonction stratégique aurait-il par rapport à l'association ? Comment préserver la passe d'un savoir académique et de toute institutionnalisation qui lui retirerait sa singularité ? Elle ne devrait pas être un dispositif d'évaluation qui supposerait des critères et des résultats attendus. L'expérience de la passe est au cœur de la psychanalyse. La production de chacun dans notre champ est issue de sa rencontre avec le discours analytique. C'est en cela que l'abord de Deleuze du dispositif nous intéresse tout particulièrement.

Avec Deleuze, le dispositif est opérateur de singularité, de lignes de subjectivation, de création. C'est la conception la plus attrayante. Avec Agamben, le dispositif est une machine de gouvernement, de contrôle, de modelage, de détermination.

Interroger la nature et la fonction stratégique d'un dispositif est une nécessité afin de distinguer la fonction normalisatrice, contrôlante, modelante du dispositif de celle créatrice et productrice de processus singuliers. La procédure désignerait la passe : procédure de passe. Le dispositif concernerait l'École : dispositif d'École, d'association. Les effets de la procédure de la passe dépendent de la nature et de la fonction stratégique du dispositif mis en place.

Rappelons que pour Deleuze, il n'y a de lignes de subjectivation créatrice qu'en tant qu'elles s'échappent des dimensions de savoir et de pouvoir. La subjectivation doit se détacher du Savoir et du Pouvoir. Dans notre École, à son fondement, la séparation entre l'administratif et l'analytique permettrait ce détachement des instances du Savoir et du Pouvoir. Ce sont bien entendu des lignes mouvantes, variables.

Une École qui ne pratiquerait pas la même séparation pourrait-elle adopter le même dispositif ? Et avec quels effets ? À chaque association son dispositif ? qui témoignerait des variations des instances Savoir – Pouvoir – Subjectivité ? C'est cela, me semble-t-il, l'apport de l'analyse du dispositif selon Foucault, Deleuze. À quels fondements associatifs un dispositif commun serait-il dès lors possible ?